

Charles-Stéphane MARCHIANI

Avocat à la Cour
Docteur en droit

Pierre MASQUART

Avocat à la Cour
Ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats aux Conseils
www.kimia-avocats.com

His Excellency Mr Donald J. TRUMP

President of the United States of America
The White House
1600 Pennsylvania Avenue NW
Washington, DC 20500
United States of America

Paris, le 28 février 2026

Objet : Lettre officielle appelant à une enquête internationale indépendante sur l'assassinat de M. Yaya Dillo Djerou Betchi au Tchad

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous écrire au nom de notre client, Monsieur Ousmane Dillo, ressortissant franco-tchadien et frère de Monsieur Yaya Dillo Djerou Betchi, assassiné le 28 février 2024 à N'Djamena dans ce qui semble avoir été une exécution extrajudiciaire planifiée.

Monsieur Yaya Dillo, ancien ministre tchadien et président de son parti, était une figure éminente de l'opposition et un candidat déclaré à l'élection présidentielle de 2024. Il a été abattu, pendant la campagne électorale, lors d'une opération militaire menée contre le siège de son parti. Des expertises médico-légales indépendantes, notamment celles citées par l'agence Reuters, concluent qu'il a été tué par un tir à bout portant, incompatible avec tout prétendu échange de tirs.

En dépit des engagements publics en faveur d'une enquête internationale, pris en mars 2024 par le Président Mahamat Idriss Déby et le Premier ministre de l'époque, Succès Masra – lui-même depuis devenu une cible du régime – aucune procédure judiciaire crédible n'a été engagée. Bien au contraire, la plainte déposée au Tchad par le secrétaire général du PSF est restée sans effet, celui-ci ayant été arbitrairement détenu pendant de longs mois et demeurant aujourd'hui menacé.

Face à cette obstruction manifeste, Monsieur Ousmane Dillo a porté l'affaire devant plusieurs Rapporteurs spéciaux des Nations Unies, en particulier sur les exécutions extrajudiciaires, les disparitions forcées et la liberté d'expression. Parallèlement, une plainte pénale a été déposée en France sur le fondement de la compétence extraterritoriale, compte tenu de l'extrême gravité des faits et des nombreux indices laissant penser que des binationaux franco-tchadiens pourraient être impliqués, au vu de leurs liens documentés avec l'appareil sécuritaire tchadien.

Monsieur le Président, vous avez vous-même survécu à une tentative d'assassinat lors d'un meeting de campagne en Pennsylvanie en juillet 2024, alors que vous étiez candidat à l'élection présidentielle. Vous savez ce que signifie être pris pour cible en raison de son engagement politique et combien il est crucial que de tels actes fassent l'objet d'investigations approfondies et que leurs responsables soient tenus de rendre des comptes.

Les États-Unis jouent un rôle déterminant dans la lutte contre le terrorisme et dans la défense des libertés fondamentales, en particulier dans la région sahélo-saharienne où le Tchad est un partenaire clé. C'est précisément parce que la lutte contre le terrorisme ne peut être menée au prix de l'impunité pour des crimes politiques graves que nous nous tournons aujourd'hui vers vous.

Notre client, Monsieur Ousmane Dillo, frère de la victime et citoyen franco-tchadien, vous demande solennellement que les États-Unis soutiennent publiquement l'ouverture d'une enquête internationale indépendante, placée sous l'égide des Nations Unies, et que votre administration mobilise pleinement le « *Board of Peace* » que vous avez créé, afin de promouvoir et d'accompagner la mise en œuvre effective d'un tel mécanisme.

Ce drame n'est ni une affaire strictement tchadienne, ni un simple dossier régional. Il met en jeu des principes universels de droit et l'impératif de vérité face à l'impunité d'État. L'assassinat d'un leader de l'opposition et candidat à la présidence ne peut rester sans réponse, même lorsqu'il survient dans un pays présenté comme un allié stratégique.

Monsieur Ousmane Dillo se tient à la disposition de vos services et serait honoré de pouvoir rencontrer des représentants de l'administration américaine afin d'exposer la situation de manière directe et constructive.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre très haute considération.

Pierre MASQUART

Charles-Stéphane MARCHIANI